

La riposte économique contre la covid-19 en Afrique francophone : l'« espace politique » en question

Manfred Kouty

 <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1372>

DOI : 10.35562/rif.1372

Référence électronique

Manfred Kouty, « La riposte économique contre la covid-19 en Afrique francophone : l'« espace politique » en question », *Revue internationale des francophonies* [En ligne], 10 | 2022, mis en ligne le 25 avril 2022, consulté le 28 avril 2022. URL : <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1372>

Droits d'auteur

CC BY

La riposte économique contre la covid-19 en Afrique francophone : l'« espace politique » en question

Manfred Kouty

PLAN

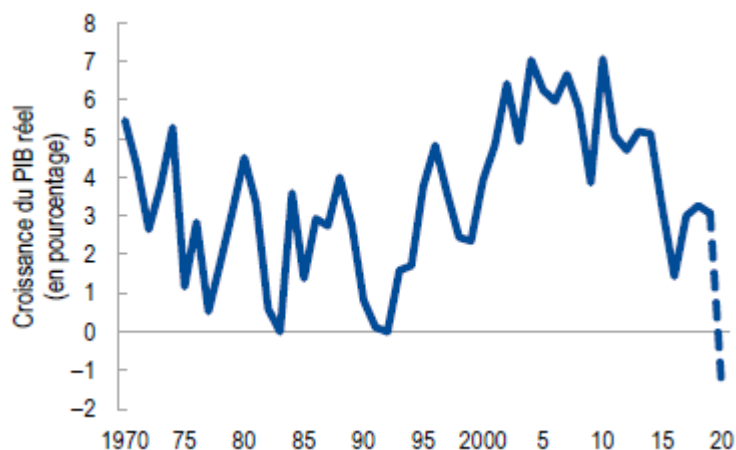
- I. Comprendre le concept d'espace politique : les enseignements de la littérature
 - I.1. L'espace politique : un concept multidimensionnel
 - I.2. L'espace politique dans la théorie économique
 - I.2.1. Espace budgétaire et dépenses publiques en situation de crise économique
 - I.2.1. Espace monétaire et politique monétaire
 - I.3. L'espace politique dans le contexte de la crise de Covid-19 : une revue de la littérature empirique
- II. L'espace politique des pays d'Afrique francophone à l'épreuve des faits
 - II.1. Les pays d'Afrique francophone
 - II.2. L'espace politique des pays d'Afrique francophone à l'épreuve des faits
 - II.2.1. L'Afrique francophone : un espace politique rétréci par le niveau d'endettement et la politique de gestion de la dette publique
 - II.2.2. L'Afrique francophone : un espace politique rétréci par la gestion et la politique de la dette
 - II.2.3. L'Afrique francophone : un espace politique rétréci par la faible capacité de mobilisation des ressources internes
 - II.2.4. L'Afrique francophone : un espace politique rétréci par des engagements monétaires internationaux
- III. Conclusion

TEXTE

- 1 Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la crise sanitaire de la Covid-19 représente l'un des défis majeurs auxquels le monde est confronté. Les chiffres au 28 juillet 2021 font état de plus de 197 millions de personnes testées positives au coronavirus dans le monde, avec plus de 4 millions de décès¹. Moins touché que les autres régions du monde, l'Afrique fait face, elle aussi, aux conséquences désastreuses de la Covid-19. Au début de la crise en mars 2020, l'insuffi-

sance des infrastructures sanitaires sur le continent avait conduit l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à appeler l'Afrique à « se réveiller » et à « se préparer au pire »². Mais au-delà des conséquences sanitaires de cette pandémie, ce que l'on craint aujourd'hui, c'est que cette maladie virale ne porte le coup de grâce à l'économie africaine déjà affaiblie par la baisse du cours des matières premières. Ces inquiétudes ne sont pas injustifiées car comme le souligne le professeur Robert Dingwall (chercheur à l'université de Nottingham Trent en Angleterre)³, depuis le ^{XIV}^e siècle, chaque pandémie majeure a été suivie d'une récession économique. Cette prédiction se vérifie bien en Afrique subsaharienne qui connaît depuis 2020 une contraction de son PIB réel de 1,6 % (figure 1).

Figure 1 : Croissance du PIB réel en Afrique subsaharienne (1970-2020)

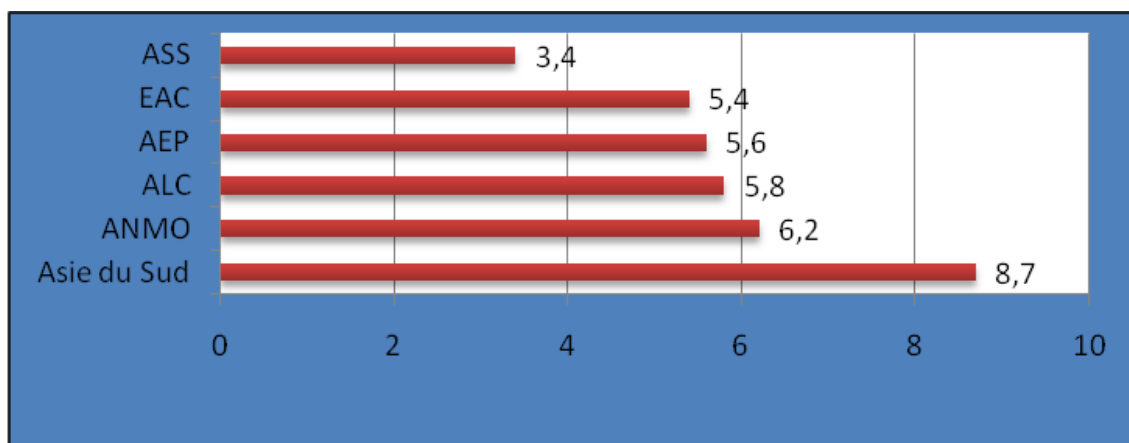


Source : Fonds Monétaire International (FMI), *Perspectives économiques régionales. Afrique subsaharienne : COVID-19, une menace sans précédent pour le développement*, avril 2020, Washington, DC

- 2 Le choc économique de cette pandémie risque d'être de grande ampleur en Afrique si les autorités ne mettent pas en place des politiques adéquates pour relancer leurs économies. Alors que les gouvernements des pays occidentaux et des pays émergents du monde utilisent toute la batterie des politiques macroéconomiques pour limiter les conséquences économiques et sociales de la pandémie, la plupart des pays africains et notamment ceux d'Afrique francophone n'ont pas assez de marges de manœuvre pour en faire autant⁴. Et comme le montre la figure 2 ci-après, l'Afrique subsaharienne est la région du monde où les pays ont apporté moins de soutiens finan-

ciers à leurs économies pour faire face à la pandémie. Globalement le soutien financier à l'économie représente seulement 3,44 % du PIB en Afrique subsaharienne contre 8,7 % et 6,2 % en Asie du Sud et en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (ANMO) respectivement.

Figure 2 : Soutien à l'économie par région (en % du PIB)



Source : l'auteur à partir de la Banque mondiale, *Global Economic Prospects*, Juin 2020, Washington, DC

- 3 Cette faible capacité des pays africains à apporter un soutien conséquent à leurs économies a remis au goût du jour le débat sur leur « espace politique ». Cette problématique a été évoquée récemment à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) lors de la réunion d'évaluation de l'incidence de la pandémie de Covid-19 sur la capacité commerciale des Pays en développement (PED)⁵. Concept développé et vulgarisé par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) dans ses différents rapports⁶, l'espace politique renvoie aux marges de manœuvre dont dispose un pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses politiques économiques. Cette notion va au-delà des politiques commerciales et inclut des politiques macroéconomiques et de change⁷.
- 4 L'objet de cette étude est donc d'analyser les différentes contraintes qui pèsent sur l'espace politique des pays francophones dans la mise en œuvre de leurs réponses budgétaire et monétaire au choc économique de la Covid-19. La suite du travail est organisée ainsi qu'il suit. La première section est consacrée à la revue de la littérature. La deuxième section, quant à elle, présente les faits stylisés sur l'espace politique des pays francophones. Enfin, la troisième section conclut.

I. Comprendre le concept d'espace politique : les enseignements de la littérature

- 5 Une analyse de la littérature plus exhaustive peut être faite à travers les travaux de la CNUCED⁸, de Akyüz⁹ et de Weeks¹⁰. Dans cette section, nous allons analyser dans un premier temps les contours du concept d'espace politique avant de le situer dans un deuxième temps dans la théorie économique.

I.1. L'espace politique : un concept multidimensionnel

- 6 Le concept de l'espace politique, s'il est beaucoup plus appliqué en économie aujourd'hui, est d'essence juridique. Il a été introduit pour la première fois dans la Charte de la CNUCED en 1964 et repose sur trois principes de droit international, à savoir : le principe de la souveraineté égale des États, le principe de droit au développement et le principe de traitement spécial différencié en faveur des PED¹¹. En effet, l'argument défendu par la CNUCED est que l'espace politique des PED est contraint par de nombreux accords internationaux. Pour atteindre leurs objectifs de développement, les PED doivent donc faire valoir leur souveraineté dans le choix et la mise œuvre de leurs politiques économiques.
- 7 Au cours de ces deux dernières décennies, plusieurs rapports de la CNUCED¹² vont introduire le concept d'espace politique dans le débat sur les politiques économiques et montrer que les accords internationaux ne sont pas les seules contraintes à l'espace politique dans les PED. Ces rapports mettent aussi l'accent sur les facteurs économiques internes et extérieurs, notamment les conditions du marché international et des décisions de politiques économiques des pays partenaires¹³. Prenant en compte ces deux types de contraintes, d'autres auteurs¹⁴ vont définir l'espace politique comme la combinaison de la souveraineté politique *de jure* et du contrôle de la politique nationale *de facto*. Le premier fait référence à l'autorité formelle du décideur public national dans le choix des instruments et des objec-

tifs de politique économique, tandis que le second implique la capacité du décideur public national à définir les priorités, à atteindre les objectifs spécifiques à travers l'utilisation habile des instruments de politique économique. En d'autres termes, l'espace politique ou l'autonomie politique d'un pays renvoie à sa capacité à calibrer ses politiques nationales en fonction de ses conditions et de ses besoins, et en relation avec les règles et les pratiques du système économique mondial¹⁵.

I.2. L'espace politique dans la théorie économique

- 8 D'abord, il convient de relever que le débat théorique sur l'espace des politiques macroéconomiques même s'il est d'actualité, est très ancien. Il remonte aux travaux de Tinbergen¹⁶ et de Mundell¹⁷ sur la cohérence¹⁸ et l'efficacité¹⁹ des politiques macroéconomiques. Il ressort de ces travaux pionniers que les deux principaux leviers de la politique macroéconomique sont la politique monétaire et la politique budgétaire²⁰. Le débat sur l'espace de politiques macroéconomiques a resurgi récemment avec l'apparition de la Covid-19 et est polarisé entre les opposants et les partisans des cadres macroéconomiques stricts²¹.
- 9 Les partisans du cadre macroéconomique strict dominés par les néo-classiques et les monétaristes mettent en exergue la stabilité macroéconomique et appellent à la prudence budgétaire et monétaire. Selon eux, une forte hausse incontrôlée de la dépense publique financée par emprunt ou par la création monétaire entraîne un déficit et peut conduire, soit à une hausse de l'inflation, soit à une hausse des taux d'intérêt²². Ceci a pour conséquence la baisse de la consommation et l'effet d'éviction de l'investissement public sur l'investissement privé.
- 10 Les opposants au cadre macroéconomique strict amenés par les postkeynésiens et plus précisément ceux du courant néochartaliste ou de la « Modern Monetary Theory » (MMT) s'insurgent contre l'« obsession » du déficit budgétaire des précédents et estiment que l'État a un rôle primordial à jouer dans la crise sanitaire actuelle. Ce dernier, disposant d'un pouvoir fiscal et du contrôle monopolistique sur la monnaie, peut dépenser sans limite puisqu'il peut toujours fi-

nancer sa dette par de la création monétaire. Pour d'autres auteurs comme Krugman²³, l'endettement supplémentaire de l'État peut certes avoir quelques inconvénients mais ne saurait être un obstacle, car l'État, en empruntant offre un point de chute à une partie de l'excédent d'épargne et accroît au passage la demande globale, et donc la croissance économique.

I.2.1. Espace budgétaire et dépenses publiques en situation de crise économique

- 11 L'espace budgétaire (ou *fiscal space* en anglais) est défini selon Heller²⁴ comme la marge de manœuvre qui permet au gouvernement d'affecter des ressources à un but souhaité sans compromettre la viabilité de sa position financière ou la stabilité de l'économie. Romer et Romer²⁵ le définissent comme la marge de manœuvre dont dispose un gouvernement dans l'utilisation de sa politique budgétaire en vue de stimuler son économie ou d'entreprendre des mesures de sauvetage et de recapitalisation de son secteur financier. Ainsi défini, l'espace budgétaire inclut donc aussi bien, les politiques budgétaires conventionnelles (diminution des impôts et accroissement des dépenses publiques) que les politiques budgétaires non conventionnelles (dépôts garantis, renflouement des banques et recapitalisation financière etc.).
- 12 Sur la base de cette dernière définition, Romer et Romer²⁶ ainsi que Mendoza et Ostry²⁷, établissent un lien entre des dépenses publiques et l'espace budgétaire. Ils montrent ainsi qu'en situation de crise économique, l'accroissement des dépenses publiques d'un pays dépend de son espace budgétaire disponible avant la crise économique. En d'autres termes, les pays avec un niveau d'endettement élevé avant la crise économique sont moins enclins à accroître leurs dépenses publiques et sortent moins rapidement d'une crise économique que les pays les moins endettés avant la crise. Il y a deux raisons à cela. Premièrement, les pays surendettés ont des difficultés d'accès aux marchés internationaux de capitaux du fait de leur viabilité budgétaire et leur incapacité à assurer le service de la dette²⁸. Deuxièmement, ces pays ont souvent recours aux bailleurs de fonds internationaux pour résorber leur déficit de la balance de paiement et par conséquent sont contraints d'appliquer les politiques d'austérité²⁹.

I.2.1. Espace monétaire et politique monétaire

13 L'espace monétaire, quant à lui, se réfère aux marges de manœuvre monétaires dont disposent les autorités pour atteindre leurs objectifs sans porter atteinte à sa stabilité macroéconomique. Plusieurs modèles économiques ont mis en évidence la relation entre l'espace monétaire et la politique monétaire. C'est le cas du modèle néokeynésien de Mundell³⁰ encore connu sous le nom de « triangle d'incompatibilité » qui établit l'impossibilité pour un pays d'atteindre simultanément les trois objectifs économiques suivants : un régime de change fixe, une politique monétaire autonome et la libre circulation des capitaux. Dans une union monétaire par exemple, les pays membres perdent l'autonomie de leur politique monétaire (c'est-à-dire leur capacité à fixer les taux d'intérêt en fonction de la conjoncture économique) au profit de la banque centrale commune. La relation entre l'espace monétaire et la politique monétaire est développée également par les postkeynésiens et notamment ceux de la Modern Monetary Theory (MMT). Pour les partisans de la MMT, le concept d'espace monétaire va au-delà de la politique monétaire autonome et est lié à la souveraineté monétaire (Mundell³¹; Wray³²). Selon Wray³³, un pays est dit monétairement souverain s'il remplit les conditions suivantes :

- la monnaie nationale est émise par sa propre banque centrale ;
- le pays collecte les impôts et taxes dans sa monnaie nationale ;
- le pays ne contracte aucune dette libellée en devises étrangères ;
- le taux de change de la monnaie est flexible.

14 Wray³⁴ montre que l'espace monétaire croît en fonction du degré de souveraineté monétaire du pays. Ainsi, les pays ayant une souveraineté monétaire avec un taux de change flexible possède un espace monétaire plus élevé que les pays appartenant à une union monétaire ou ayant un taux de change fixe (figure 3).

Figure 3 : Souveraineté monétaire et espace monétaire

Non-Souveraineté monétaire	Souveraineté monétaire		
Unions monétaires	Taux de change fixe	Gestion du taux de change	Taux de change flexible
Degré de l'espace politique			
 - Faible + Elevé			

Source : Randall Wray, *Modern money theory : a primer on macroeconomics for sovereign monetary systems*, 2015, Palgrave Macmillan ; Daniela Magalhães, « Monetary sovereignty, currency hierarchy and policy space : a post-Keynesian approach », 2007, Unicamp. IE, Campinas, p. 11-15

- 15 Ainsi, au sens de Wray³⁵, les pays comme les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Suisse sont considérés comme des pays monétairement souverains et possèdent un espace monétaire plus large que les autres pays.
- 16 Un autre argument avancé par la MMT soutient que les pays qui empruntent en monnaie étrangère (dollar, euro, yen, yuan, etc.) ne sont pas monétairement souverains³⁶. Ce phénomène caractérisé par Eichengreen et Hausmann³⁷ de « pêché originel », ôte au pays concerné sa capacité de réduire la valeur réelle de sa dette en utilisant la politique monétaire. En effet, lorsqu'un pays emprunte en devises, une dépréciation de sa monnaie aura pour conséquence une hausse du montant des remboursements en monnaie nationale car la valeur réelle et le fardeau de la dette libellée en devises, exprimé en monnaie locale, augmentent. Au contraire, un pays qui a la capacité d'emprunter dans sa propre monnaie peut réduire la valeur réelle de sa dette par la dépréciation³⁸.
- 17 Allant au-delà du concept de souveraineté monétaire, les auteurs de la nouvelle économie keynésienne comme Bernanke³⁹, Romer et Romer⁴⁰ vont aussi établir le lien entre l'espace monétaire et la politique monétaire en situation de crise économique. Pour ces derniers, la politique monétaire en situation de crise économique est étroitement liée à l'espace monétaire disponible. En effet, en situation de crise économique, le choix de la politique monétaire de la banque

centrale est conditionné par le niveau de son taux d'intérêt directeur avant la crise. Ainsi, les pays entrant dans la crise avec des taux d'intérêt élevés ont une grande marge de manœuvre dans l'utilisation des politiques monétaires conventionnelles (taux d'intérêt, taux des réserves obligatoires, taux d'inflation etc.)⁴¹. Par contre, les pays ayant un taux d'intérêt bas avant la crise économique ont moins de marge de manœuvre et font davantage recours aux politiques monétaires non conventionnelles⁴². En particulier, Bernanke⁴³ montre que les politiques monétaires non conventionnelles d'assouplissement quantitatif (QE) à travers les achats d'actifs à long terme permettent d'accroître l'espace effectif pour la politique monétaire lorsque le taux d'intérêt nominal neutre⁴⁴ est bas. En d'autres termes, la magnitude de l'espace politique créé par la politique non conventionnelle dépend donc du taux d'intérêt nominal neutre. S'il est compris entre 2-3 %, le QE peut augmenter l'espace monétaire de 3 %. Par contre, s'il est inférieur à 2 %, le QE ne peut accroître l'espace politique qu'à moins d'augmenter le taux d'inflation.

I.3. L'espace politique dans le contexte de la crise de Covid-19 : une revue de la littérature empirique

- 18 Sur le plan empirique, même si la littérature sur la crise sanitaire de Covid-19 est abondante, très peu d'études se sont penchées sur la problématique de l'espace politique en général et dans le contexte africain en particulier. Néanmoins, quelques études ont particulièrement attiré notre attention. Il s'agit de l'étude de Benmelech et Tzur-Ilan⁴⁵ qui analyse les déterminants des politiques budgétaires et monétaires durant la crise sanitaire de Covid-19 dans 85 pays. Les résultats de cette étude montrent que la notation financière est un important déterminant des dépenses publiques durant la crise sanitaire et que les pays à revenu élevé ont plus utilisé les politiques budgétaires expansives par rapport aux pays à revenu faible. En outre, les pays à revenu élevé sont entrés dans la crise de Covid-19 avec des taux d'intérêt très bas et ont eu moins de marges de manœuvre dans l'utilisation des politiques monétaires conventionnelles. Par contre, ils ont eu plus recours aux politiques monétaires non conventionnelles. Tel n'a pas été le cas dans les pays à faible revenu.

- 19 L'étude de Grasselli⁴⁶ aboutit aux mêmes résultats que la précédente en trouvant que les réponses des banques centrales ont été plus rapides dans les pays développés que dans les pays en développement. En particulier, cette étude montre que dans les pays développés (États-Unis, Angleterre, Union européenne, Canada et Japon), les banques centrales ont utilisé largement les politiques monétaires non conventionnelles d'assouplissement quantitatif en achetant les actifs financiers.
- 20 En évaluant les réponses économiques des pays africains à faible revenu, Adeniran⁴⁷ conclut dans son étude que l'espace politique existant dans ces derniers avant la crise de Covid-19 ne leur a pas permis de faire usage de politiques économiques expansives. Morsy et Mustafa⁴⁸, quant à eux, mettent en évidence la mauvaise évaluation du risque souverain africain et montrent que les émissions d'euro-obligations pourraient accroître la vulnérabilité de la dette pendant la période post-intervention d'environ 13 points de pourcentage en moyenne par rapport au niveau de la dette dans le scénario contre-factuel.

II. L'espace politique des pays d'Afrique francophone à l'épreuve des faits

II.1. Les pays d'Afrique francophone

- 21 Le cadre spatial de notre étude concerne les pays africains francophones. De façon générale, il est difficile de donner une définition claire de l'espace africain francophone. Mais nous retenons ici la définition du CERMF⁴⁹ qui envisage les pays francophones comme l'ensemble des peuples ayant en commun la présence de la langue française dans leur vie quotidienne. En fonction du degré d'utilisation du français comme langue, les pays francophones peuvent être classés selon les trois catégories suivantes :
- 22 i). Les pays où le français « standard » est à la fois langue officielle (ou co-officielle) et langue maternelle d'une partie au moins significative

de la population. Il s'agit de la Belgique, du Canada, de la France, de Monaco et de la Suisse.

- 23 ii). Les pays où le français standard est langue officielle (ou co-officielle) mais sans y être la langue maternelle d'une partie significative, au moins, de la population. Le français y joue le rôle de langue véhiculaire et unificatrice. Ce groupe comprend les 24 pays africains (hors Maghreb et Mauritanie), Haïti, le Luxembourg et le Vanuatu.
- 24 iii). Les pays où le français standard n'est pas la langue officielle, mais dans lesquels il est très largement utilisé dans la vie quotidienne (administration, affaires, presse écrite et presse en ligne, médias audiovisuels et système scolaire etc.). Ce groupe comprend l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie.
- 25 Les pays africains francophones sont donc ceux qui entrent dans les deux dernières catégories (tableau 1).

Tableau 1 : Pays africains francophones par région

Afrique du Nord	Afrique de l'Est et Australe	Afrique centrale	Afrique de l'Ouest
Algérie Maroc Tunisie	Burundi Comores Djibouti Ile Maurice Madagascar Seychelles	Cameroun Congo Gabon Guinée équatoriale République centrafricaine République démocratique du Congo São Tomé-et-Príncipe Tchad	Bénin Burkina Faso Côte d'Ivoire Guinée Guinée-Bissau Mali Mauritanie Niger Sénégal Togo

Source : l'auteur, à partir des données du Centre d'Étude et de Réflexion sur le Monde Francophone (CERMF), « Le monde francophone », 2021, disponible sur : <https://www.cermf.org/francophonie-definition>, consulté le 20 mars 2021

II.2. L'espace politique des pays d'Afrique francophone à l'épreuve des faits

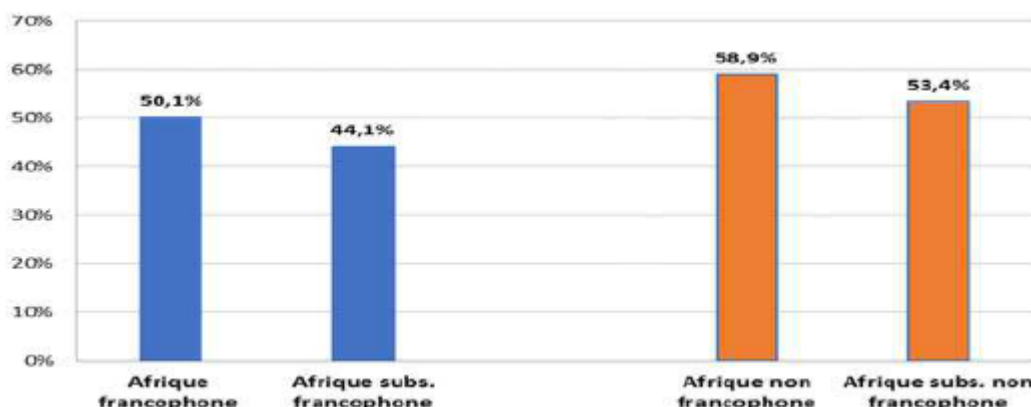
- 26 Pendant la crise sanitaire de Covid-19, les pays africains en général et ceux d'Afrique francophone en particulier n'ont pas fait usage des po-

litiques budgétaire et monétaire expansives avec la même intensité que les pays développés car la plupart d'entre eux disposaient déjà, avant le début de la crise d'un espace politique rétréci par de nombreux facteurs parmi lesquels : l'endettement et la politique de gestion de la dette, la faible capacité de mobilisation des ressources nationales et les engagements internationaux.

II.2.1. L'Afrique francophone : un espace politique rétréci par le niveau d'endettement et la politique de gestion de la dette publique

- 27 Avant la propagation du coronavirus en Afrique en mars 2020, de nombreux pays africains étaient déjà confrontés, soit à une crise de la dette, soit à un risque élevé de surendettement (table 1 en annexe). Même si les données montrent que l'Afrique francophone est la partie la moins endettée du continent, son taux d'endettement global par contre demeure élevé et représente environ 50,1 % du PIB (pour l'ensemble de 27 pays). En ce qui concerne les pays francophones d'Afrique subsaharienne (22 pays), ce taux est de 44,1 % du PIB. Dans les deux cas respectifs, le taux d'endettement est inférieur à celui du reste du continent c'est-à-dire l'ensemble de l'Afrique non francophone (58,9 % du PIB) et à celui de l'Afrique subsaharienne non francophone (53,4 % du PIB) (figure 4).

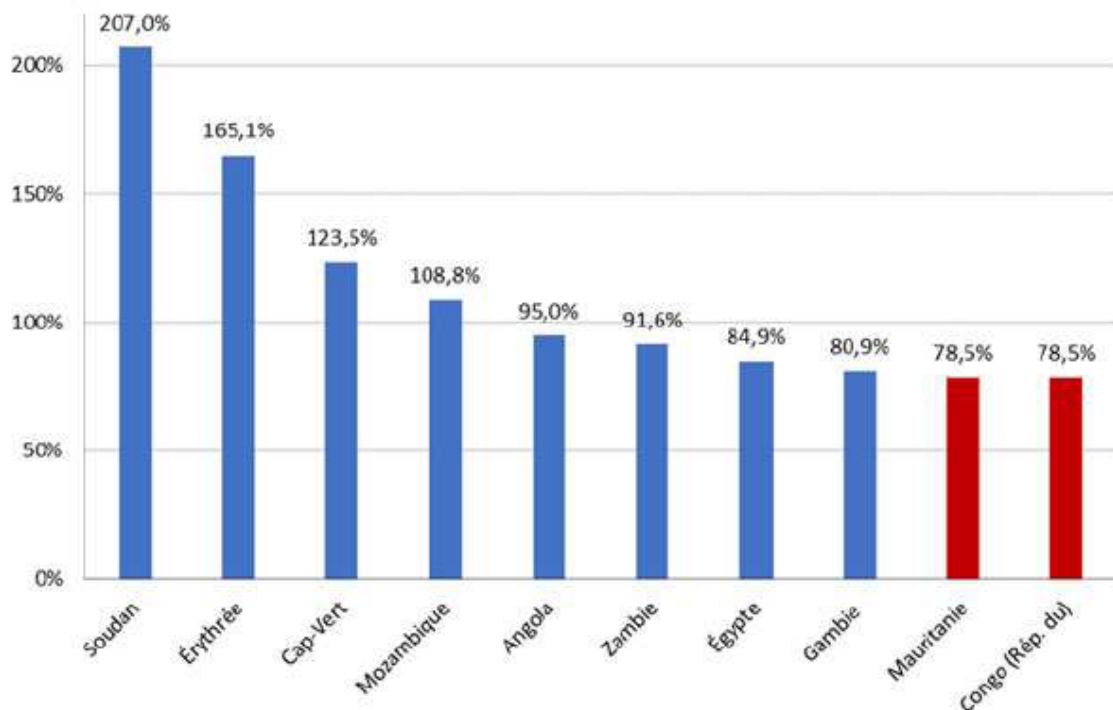
Figure 4 : Dette publique en Afrique au début de la crise sanitaire (% du PIB)



Source : Centre d'Etude et de Réflexion sur le Monde Francophone (CERMF), « Les dix pays africains les plus endettés fin 2021 », 27 octobre 2021, disponible sur <https://www.cermf.org/les-dix-pays-africains-les-plus-endettes-fragiles>, consulté le 2 novembre 2021

28 Par ailleurs, les données nous révèlent que deux des 10 pays africains les plus endettés sont francophones. Il s'agit de la Mauritanie et du Congo qui occupent respectivement les 9^e et 10^e rang (figure 5).

Figure 5 : Les pays africains les plus endettés au début de la crise sanitaire (% du PIB)

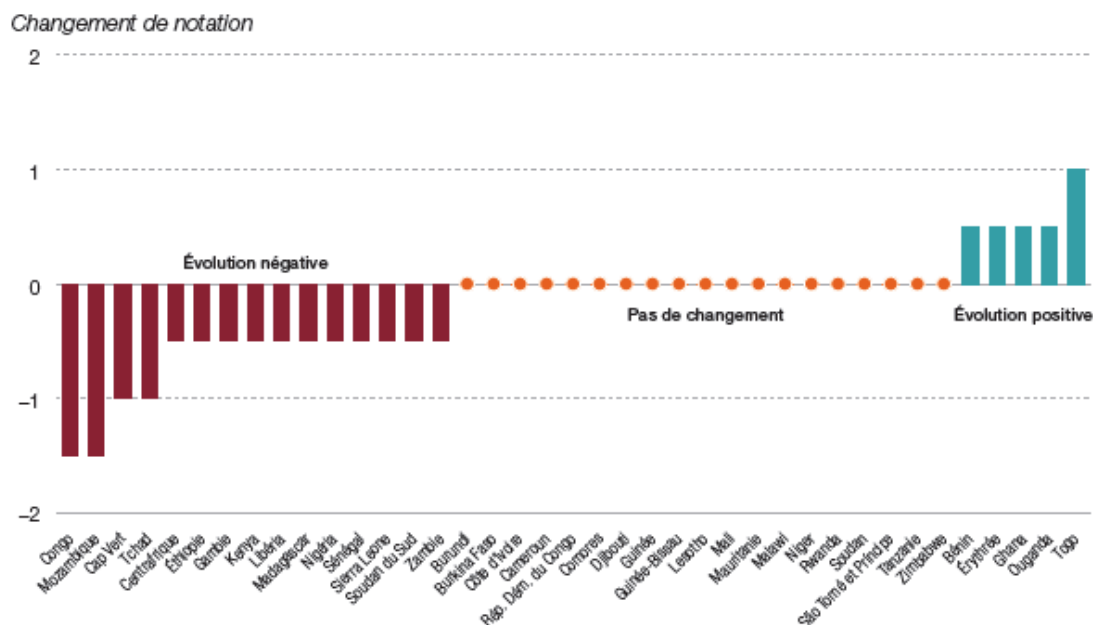


Source : Centre d'Etude et de Réflexion sur le Monde Francophone (CERMF), « Les dix pays africains les plus endettés fin 2021 », 27 octobre 2021, disponible sur <https://www.cermf.org/les-dix-pays-africains-les-plus-endettes-fragiles>, consulté le 2 novembre 2021

II.2.2. L'Afrique francophone : un espace politique rétréci par la gestion et la politique de la dette

29 Outre le niveau d'endettement, la gestion et la politique de la dette est un autre facteur qui contraint l'espace politique des pays africains francophones. En effet, bon nombre de ces pays à l'instar du Congo, du Tchad, de la RCA, de Madagascar et du Sénégal ont enregistré au cours des cinq dernières années une détérioration de leur note sur la gestion et la politique de la dette (figure 6).

Figure 6 : Notations CPIA sur la gestion de la dette de la Banque mondiale (2015-2019)



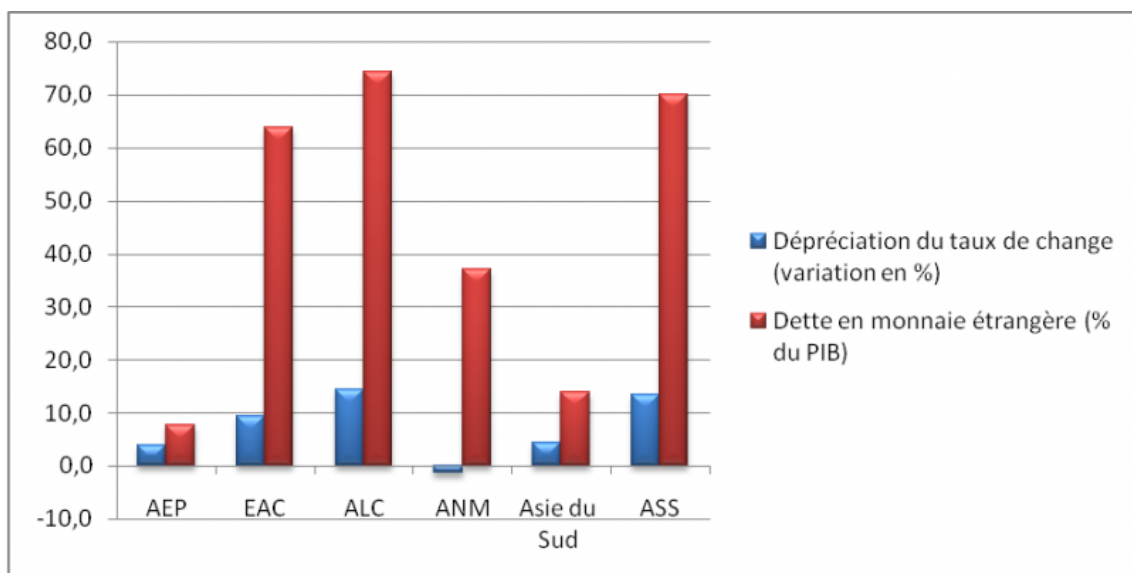
Source : Banque africaine de développement (BAD), *Perspectives économiques en Afrique 2021*, 2021, Abidjan, Côte d'Ivoire

- 30 Cette tendance a conduit à la dégradation de la notation financière de ces pays par trois grandes agences de notation internationales, à savoir Moody's, Standard and Poor's et Fitch (voir le tableau 3 en annexe). Les titres de dette souveraine de la plupart des pays africains francophones sont classés soit :
- dans la catégorie « spéculative » : Bénin (B+), Burkina Faso (B), Cameroun (B-), Côte d'Ivoire (BB-), Mali (B-), Maroc (BB+), Sénégal (B+) ;
 - dans la catégorie « risque élevé » : Congo (CCC), République démocratique du Congo (CCC), Tunisie (Caa1).
- 31 Cette détérioration de la notation de la dette affecte la crédibilité et la capacité de ces pays à mobiliser les financements sur les marchés internationaux. Or comme l'ont souligné Romer et Romer⁵⁰, la magnitude de la politique budgétaire d'un pays en période de crise économique dépend de son accès aux financements internationaux. Les pays ayant une faible notation financière avant la crise économique ont moins accès aux financements internationaux que les pays ayant une forte notation financière. On comprend dès lors qu'avec une no-

tation financière très faible, plusieurs pays africains francophones aient un accès limité aux financements internationaux pour faire face à la crise sanitaire.

- 32 Un autre élément de la politique de la dette qui rétrécit l'espace budgétaire des pays africains francophones est lié au phénomène caractérisé par Eichengreen et Hausmann⁵¹ de « pêché originel ». En effet, les pays d'Afrique subsaharienne en général et francophones en particulier ont eu recours ces dernières années aux emprunts non concessionnels financés par le marché et principalement libellés en devises étrangères (dollar, euro, yuan etc.). En Afrique subsaharienne, la part de la dette libellée en devises dépasse 70 % du PIB (figure 7). Les variations des taux de change dépassent aussi 10 % en moyenne. Ces emprunts en devises exposent certains pays d'Afrique francophone à des risques de taux d'intérêt et surtout aux risques de dépréciation des taux de change⁵². Dans ces conditions, une dépréciation de la devise locale aura pour effet une réévaluation à la hausse de la dette et également une augmentation du service de la dette en devises étrangères⁵³.

Figure 7 : Dette en monnaie étrangère et dépréciation du taux de change (2020)



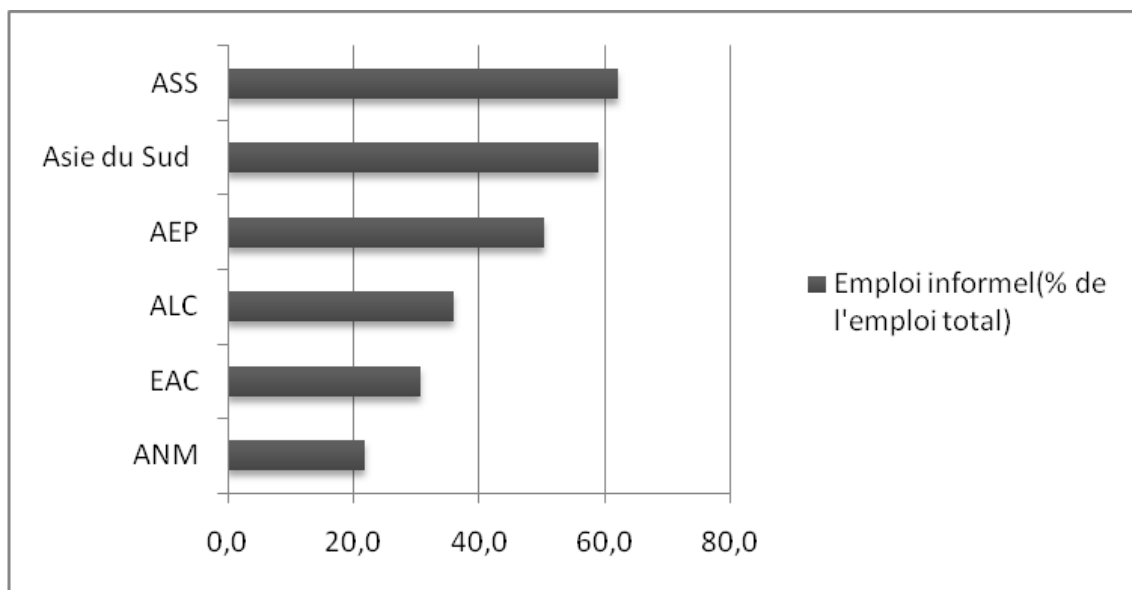
AEP: Asie de l'Est et Pacifique ; ALC: Amérique latine et Caraïbes ; ANM: Afrique du Nord et Moyen-Orient; ASS: Afrique subsaharienne; EAC: Europe et Asie centrale

Source : l'auteur, à partir des données de la Banque mondiale, *Global Economic Prospects*, juin 2020, Washington, DC

II.2.3. L'Afrique francophone : un espace politique rétréci par la faible capacité de mobilisation des ressources internes

- 33 Une autre contrainte importante à l'espace politique des pays d'Afrique francophone est liée à la faible capacité de mobilisation des ressources internes du fait notamment de la prédominance du secteur informel. Celui-ci représente plus de 60 % de l'emploi total (figure 8). La prédominance du secteur informel limite la capacité de ces pays à accroître leur espace fiscal, ce qui aggrave l'impact économique de la Covid-19⁵⁴.

Figure 8 : Emploi informel par région du monde (2020)



Source : l'auteur, à partir des données de la Banque mondiale, Global Economic Prospects, juin 2020, Washington, DC

II.2.4. L'Afrique francophone : un espace politique rétréci par des engagements monétaires internationaux

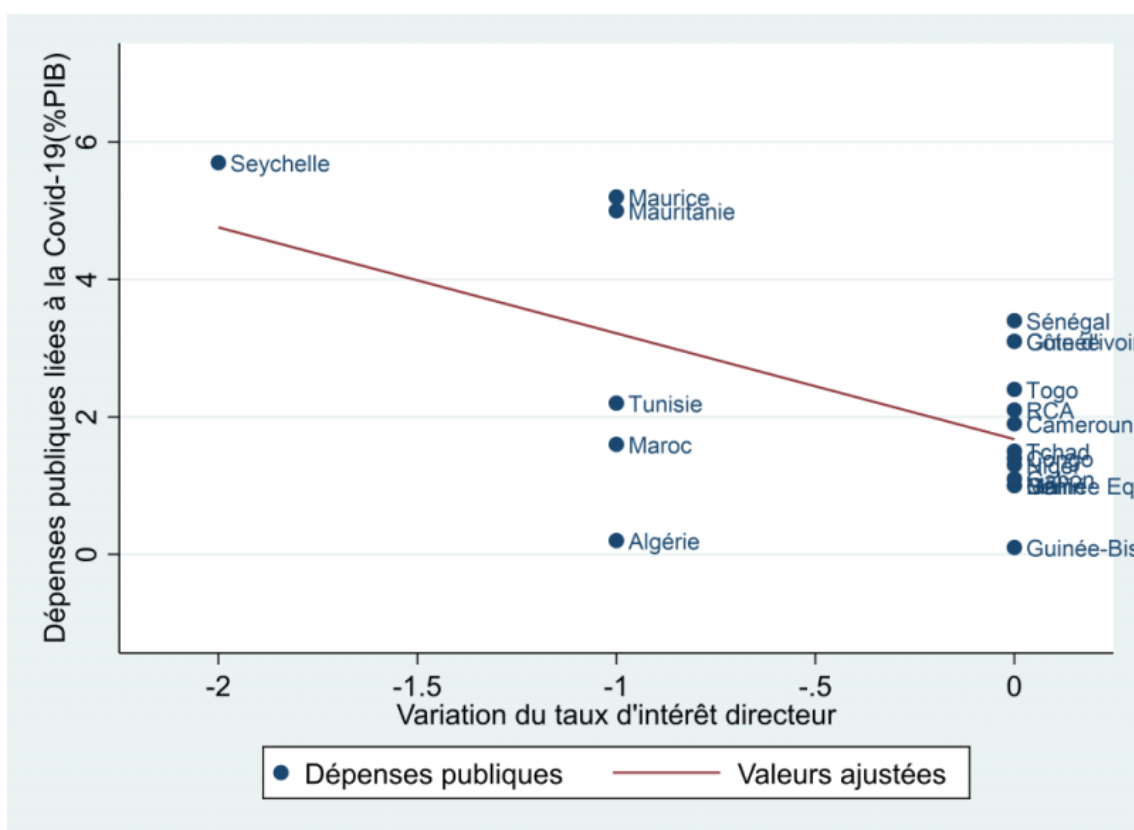
- 34 Contrairement aux pays développés et à certains pays émergents, l'espace monétaire dans les pays africains en général et francophones en particulier est contraint par de nombreux engagements moné-

taires et financiers pris par ces derniers au niveau international et régional⁵⁵.

- 35 Au niveau international, la plupart des pays d'Afrique francophone ont eu ces dernières années recours au FMI pour résorber leur déficit de la balance de paiement et sont par conséquent contraints d'appliquer les politiques d'austérité⁵⁶. Ces politiques d'austérité les plonge dans le « piège de la stabilisation »⁵⁷, les règles étant fixées pour limiter l'ampleur de la dette et non pour relancer l'économie.
- 36 S'agissant particulièrement des pays africains de la zone franc (PAZF)⁵⁸, les accords monétaires avec la France ont établi un lien institutionnel entre le Trésor français et les banques centrales des trois communautés économiques. Même si les réformes récentes du FCFA prévoient la suppression de l'obligation de centraliser au moins 50 % des réserves de change auprès du Trésor français, dans la réalité, tel n'est pas encore le cas. En conséquence, les PAZF ne peuvent pas utiliser une part importante de leurs réserves officielles pour financer leurs économies ou constituer des fonds souverains en devises, ce qui réduit leur capacité de financement et par conséquent leur espace budgétaire⁵⁹. Or la crise économique actuelle nous a révélé le rôle important joué par certains fonds souverains qui ont apporté un soutien financier supplémentaire pour atténuer les effets de la crise sanitaire. L'exemple de la Norvège est très illustratif à ce propos. Si ce pays a bien résisté à la crise de Covid-19, c'est en partie grâce à l'apport financier de son fonds souverain.
- 37 En outre, les PAZF sont regroupés dans deux unions monétaires : l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) (voir le tableau 2 en annexe). En optant pour un système de change fixe avec l'euro et une relative libre circulation des capitaux, les PAZF renoncent à l'autonomie monétaire⁶⁰. Ils ne disposent donc pas individuellement de l'instrument monétaire puisque la politique monétaire est confiée à leurs banques centrales qui se cantonnent davantage à la défense de la parité fixe avec l'euro et à la lutte contre l'inflation qu'à la relance économique⁶¹. La figure 9 nous montre qu'il existe une relation négative entre la variation du taux d'intérêt directeur et les dépenses publiques consacrées à la lutte contre la Covid-19. Plus le taux d'intérêt directeur est bas, plus les dépenses publiques

consacrées à la lutte contre la Covid-19 augmente. On observe également que les PAZF (Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo, RCA, Cameroun, Tchad, Congo, etc.) sont les pays dans lesquels les taux d'intérêts directs n'ont pas beaucoup varié à la baisse, ce qui confirme bien que ces pays n'ont pas eu assez d'espace monétaire pour face à la crise contrairement aux autres pays francophones comme les Seychelles, l'île Maurice et la Mauritanie.

Figure 9 : Dépenses publiques liées à la Covid-19 et taux d'intérêt directeur (2021)



Source : l'auteur, à partir des données du Fonds monétaire international (FMI), « The IMF's COVID-19 Policy Tracker », 2 juillet 2021, disponible sur : <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Policy-Responses-to-COVID-19>, consulté le 10 octobre 2021

III. Conclusion

38 Le faible soutien économique apporté par les pays africains pour faire face à la crise sanitaire de Covid-19 a remis au goût du jour le débat sur leur espace politique. L'objet de cette étude était d'analyser les différentes contraintes qui pèsent sur l'espace politique dans les pays

d'Afrique francophone. L'analyse des données nous révèle que l'espace politique des pays d'Afrique francophone était déjà rétréci avant même le début la crise sanitaire. Principalement, le taux d'endettement élevé la politique de gestion de la dette, la faible capacité de mobilisation des ressources internes ainsi que les engagements monétaire et financier internationaux ont contribué à rétrécir l'espace politique disponible dans ces pays. Ces derniers ont donc des marges de manœuvre limitées pour faire face au choc économique de la pandémie de Covid-19. Ainsi, pour venir à bout de la pandémie et soutenir leurs économies, les pays africains en général et d'Afrique francophone en particulier doivent surmonter toutes ces contraintes et créer l'espace budgétaire et monétaire nécessaire.

BIBLIOGRAPHIE

Adeniran (Adedeji), « Comparative Study of Policy Responses to COVID-19 in LICs in Africa », CoMPRA, 2021, n° 4, p. 4-13, disponible sur : <https://media.africaportal.org/documents/Policy-Briefing-04-adeniran.pdf>, consulté le 3 août 2021.

Akyüz (Yilmaz), « Global Rules and Markets : Constraints over Policy Autonomy in Developing Countries », 2007, Working Paper n° 87, p. 1-33.

Banque africaine de développement (BAD), *Perspectives économiques en Afrique* 2021, 2021, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Banque mondiale, *Global Economic Prospects*, juin 2020, Washington.

Barat (Christophe) et Ehrhart (Hélène), « II. Le dilemme des États africains : entre besoin d'investir et risque de surendettement », dans *L'économie africaine* 2020, Paris, Agence française de développement, Paris, La découverte, coll. « Repères », 2020. p. 21-40.

Benmelech (Efraim) et Tzur-Ilan (Nitzan), « The determinants of fiscal and monetary policies during the covid-19crisis », NBER Working Paper n° 27461, 2020, p. 2-19, disponible sur : <http://www.nber.org/papers/w27461>, consulté le 20 mars 2021.

Bernanke (Ben), « The Crisis and the Policy Response », *Federal Reserve*, 13 janvier 2009, disponible sur : <https://www.federalreserve.gov/newsevents/speech/bernanke20090113a.htm>, consulté le 20 mars 2021.

Bernanke (Ben), « The new tools of monetary policy », *American Economics Review*, 2020, vol. 110, p. 943-983.

Bernanke (Ben), Michael Kiley, John Roberts, « Monetary policy strategies for a low-rate environment », *AEA Papers and Proceedings*, 2019, p. 421-426.

Centre d'Etude et de Réflexion sur le Monde Francophone (CERMF), « Le monde francophone », 2021, disponible sur : <https://www.cermf.org/francoph>

onie-definition, consulté le 20 mars 2021.

CNUCED, *Trade and Development Report 2006*, United Nations, Geneva and New York, 2006.

CNUCED, *Economic Development in Africa Report 2014 : Catalyzing Investment for Transformative Growth in Africa*, United Nations, Geneva and New York, 2014.

CNUCED, « Virtual Institute Teaching Material on Structural Transformation and Industrial Policy », United Nations, Geneva and New York, 2016.

Countryeconomy.com, « Notation de la dette souveraine », 2021, disponible sur : <https://fr.countryeconomy.com/gouvernement/ratings>, consulté le 3 novembre 2021.

Dingwall (Robert), « Government coronavirus advice-where is it going wrong ? : An Interview with Dr Robert Dingwall », The Elder, disponible sur : <https://www.elder.org/the-elder/an-interview-with-robert-dingwall/>, consulté le 3 août 2021.

Eichengreen (Barri) et Hausmann (Ricardo), *Other people's money : debt denomination and financial instability in emerging market economies*, 2005, University of Chicago Press, Chicago.

Fonds Monétaire International (FMI), *Perspectives économiques régionales. Afrique subsaharienne : COVID-19, une menace sans précédent pour le développement*, avril 2020, Washington, DC.

Banque mondiale, *Global Economic Prospects*, Juin 2020, Washington, DC.

Fonds monétaire international (FMI), « The IMF's COVID-19 Policy Tracker », 2 juillet 2021, disponible sur : <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Policy-Responses-to-COVID-19>, consulté le 10 octobre 2021.

[ps://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Policy-Responses-to-COVID-19](https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Policy-Responses-to-COVID-19), consulté le 10 octobre 2021.

Friedman (Milton), « Capitalisme et Liberté », Paris, Flammarion, 1962, 320 p.

Ghosh (Atish), Mendoza (Enrique), Ostry (Jonathan) et Qureshi (Mahvash), « Fiscal Fatigue, Fiscal Space and Debt Sustainability in Advanced Economies », *Economic Journal*, 2013, n° 123, p. 4-30.

Goldsbrough (David), « The Nature of the Debate between the IMF and its Critics », Working Group on IMF Programmes and Health Expenditures Background Paper, Centre for Global Development, 2006.

Grasselli (Matheus), « Monetary Policy Responses to Covid-19 : A Comparison with the 2008 Crisis and Implications for the Future of Central Banking », *Review of Political Economy*, 2021, p. 1-26.

Heller (Peter), « Back to basics-fiscal space : what it is and how to get it », *Finance and Development*, 2005, vol. 42, n° 2, p. 1-5.

Krugman (Paul), *Sortez-nous de cette crise maintenant*, 2012, Paris, Flammarion, 284 p.

Magalhães (Daniela), « Monetary sovereignty, currency hierarchy and policy space : a post-Keynesian approach », 2007, Unicamp. IE, Campinas, p. 11-15.

Mayer (Jörg), « Policy Space: What, for What, and Where » *Development Policy Review*, 2009, vol. 27, n° 4, p. 373-395.

Mendoza (Enrique) et Ostry (Jonathan), « International Evidence on Fiscal Solvency : Is Fiscal Policy 'Responsible' ? » *Journal of Monetary Economics*, 2008, vol. 55, n° 6, p. 1081-1093.

Monga (Célestin), « Des mesures économiques pour combattre le Covid-19 en Afrique », Project Syndicate, 27 février 2020, disponible sur : <https://www.project-syndicate.org/commentary/africa-four-ways-to-reduce-covid19-economic-impact-by-celestin-monga-2020-03>, consulté le 3 mars 2021.

Morsy (Hanan) et Moustafa (Eman), « Mispricing of Sovereign risk and investor herding in Africa debt markets », Working paper series n°331, 2020, p. 3-22.

Muchhala (Bhumika), « The Policy Space Debate: Does a Globalized and Multilateral Economy Constrain Development Policies ? », 2007, Special Report n° 136, p. 1-7.

Mundell (Robert), « The monetary dynamics of international adjustment under fixed and flexible exchange rates », *Quarterly Journal of Economics*, 1960, vol. 74, p. 227-257.

Mundell (Robert), « Money and the sovereignty of the state », Paper prepared for the International Economic Association Conference, Trento, September 1997, p. 4-7.

Organisation des Nations Unies (ONU), « L'actualité mondiale : un regard humain », *ONU info*, 19 mars 2020, disponible sur : <https://news.un.org/fr/story/2020/03/1064432>, consulté le 20 décembre 2020.

Romer (Christina) et Romer (David), « Why Some Times Are Different : Macroeconomic Policy and the Aftermath of Financial Crises », *Economica*, 2018, vol. 85, n° 337, p. 1-40.

Romer (Christina) et Romer (David), « Fiscal space and the aftermath of financial crises: how it matters and why? », *Brookings Papers on Economic Activity*, 2019, p. 239-331.

Sampagnaro (Raul), « La dette n'est pas le souci, c'est la solution », *Le monde.fr*, 12 juin 2020, disponible sur : https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/06/12/la-dette-publique-n-est-pas-un-probleme-mais-un-pilier-de-la-solution_6042637_3232.html, consulté le 20 décembre 2020.

Strauss Kahn, « Zone franc, pour une émancipation au bénéfice de tous », *Slideshare*, 12 avril 2018, disponible sur : <https://fr.slideshare.net/DominiqueStraussKahn/zone-franc-pour-une-emanicipation-au-benefice-de-tous>, consulté le 10 mars 2020.

Taylor (John), « Monetary policy rules work and discretion doesn't : A tale of two eras », *Economic Journal*, 2012, vol. 42, n° 6, p. 1017-1032.

Tinbergen (Jan), *On the Theory of Economic Policy*, North-Holland Publishing Company, Amsterdam, 1952, 78 p.

Weeks (John), « Countercyclical Policy for the Sub-Saharan Countries », 2010, Working paper Series n° 2367, p. 1-23.

Zeufack (Albert), Calderon (César), Kambou (Gerald), Djiofack (Calvin), Kubota (Megumi), Korman (Vijdan) et Catalina (Cantu), *Africa's Pulse*, avril 2020, n° 21, Banque mondiale, Washington, DC.

ANNEXE

Annexe 1 : Dates des premiers cas Covid-19

Pays	Date du 1 ^{er} cas
Algérie	25/02/2020
Bénin	16/02/2020
Burkina Faso	03/02/2020
Burundi	01/04/2020
Cameroun	06/03/2020
Cap-Vert	20/03/2020
Djibouti	18/03/2020
Comores	01/05/2020
Congo	15/03/2020
Côte d'Ivoire	12/03/2020
Gabon	12/03/2020
Guinée	12/03/2020
Guinée-Bissau	25/03/2020
Madagascar	20/03/2020
Mali	24/03/2020
Maroc	02/03/2020
Mauritanie	11/03/2020
Niger	19/03/2020
RDC	10/03/2020
République centrafricaine	14/03/2020
Rwanda	14/03/2020
Sénégal	02/03/2020
Tchad	19/03/2020
Togo	07/03/2020
Tunisie	02/03/2020

Source : l'auteur à partir des données officielles des pays

Annexe 2 : Quelques indicateurs macroéconomiques

Communautés économiques régionales	Pays	Dette publique	Solde budgétaire	Politique monétaire	Politique de change
Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Cameroun	45,2	-4,5	Union monétaire Monnaie commune BEAC	Parité fixe avec l'euro FCFA (monnaie commune de la CEMAC)
	Gabon	67,2	-2,7		
	Congo	120,0	- 5,7		
	Guinée équatoriale	54,2	-4,8		
	RCA	46,2	-2,4		
	Tchad	47,2	-0,4		
Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Bénin	39,8	-2,8	Union monétaire Monnaie commune	Parité fixe avec l'euro ECO (monnaie commune de l'UMOA)
	Burkina Faso	43,0	-5,0		
	Côte d'Ivoire	42,1	-5,3		
	Guinée Bissau	70,9	-4,1		
	Mali	44,7	-5,8		
	Niger	47,1	-4,2		
	Sénégal	67,4	-5,6		
	Togo	69,1	-4,1		
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) Comprend en plus tous les membres de l'UEMOA	Cap Vert	132,5	-8,3		Parité fixe (euro)
Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Burundi	67,7	-9,0		Change flexible
	Comores	31,2	-3,8		Parité fixe (euro)
	Congo, Rép. dém.	120,0	5,7		Change flexible
	Madagascar	41,0	-4,0		Change flexible
	Maurice	83,7	-10,6		Parité fixe
	Rwanda	55,1	-8,1		Parité fixe
	Seychelles	77,1	14,1		Change flexible

Source : Fonds Monétaire International (FMI), Perspectives économiques régionales. Afrique subsaharienne : COVID-19, une menace sans précédent pour le développement, avril 2020, Washington, DC

Annexe 3 : Notation de la dette souveraine des pays africains

Pays	Moody's	Standard and Poor's	Fitch
Angola	B3	CCC+	CCC
Burkina Faso		B	
Bénin			B+
Botswana	A3	BBB+	
République démocratique du Congo		CCC+	
Congo		CCC+	CCC
Côte d'Ivoire		BB-	BB-
Cameroun		B-	B
Cap-Vert		B-	B-
Égypte	B2	B	B+
Éthiopie			CCC
Gabon			B-
Ghana		B-	B
Gambie			CCC
Kenya		B	B+
Libye			B
Maroc	Ba1	BB+	BB+
Mali			B-
Maurice	Baa2		
Malawi			B-
Mozambique	Caa2	CCC+	CCC
Namibie	Ba3		BB
Rwanda		B+	B+
Sénégal	Ba3	B+	
Tunisie	Caa1		CCC
Ouganda		B	BB
Afrique du Sud	Ba2	BB-	B+

Source : *Countryeconomy.com*, « Notation de la dette souveraine », 2021, disponible sur : <https://fr.countryeconomy.com/gouvernement/ratings>, consulté le 3 novembre 2021.

NOTES

¹ Données de Worldometer, données sur : https://www.worldometers.info/coronavirus/?utm_campaign=homeAdvegas1?%20.

- 2 Organisation des Nations Unies (ONU), « L'actualité mondiale : un regard humain », ONU info, 19 mars 2020, disponible sur : <https://news.un.org/fr/story/2020/03/1064432>, consulté le 20 décembre 2020.
- 3 Robert Dingwall, « Government coronavirus advice-where is it going wrong ? : An Interview with Dr Robert Dingwall », *The Elder*, disponible sur : <https://www.elder.org/the-elder/an-interview-with-robert-dingwall/>, consulté le 3 août 2021.
- 4 Célestin Monga, « Des mesures économiques pour combattre le Covid-19 en Afrique », Project Syndicate, 27 février 2020, disponible sur : <https://www.project-syndicate.org/commentary/africa-four-ways-to-reduce-covid19-economic-impact-by-celestin-monga-2020-03>, consulté le 3 mars 2021.
- 5 Réunion d'évaluation de l'incidence de la pandémie de Covid-19 sur la capacité commerciale des PED organisée par le Comité du Commerce et du Développement le 26 mai 2020.
- 6 CNUCED, *Trade and Development Report 2006*, United Nations, Geneva and New York, 2006, p. 128-142 ; CNUCED, *Economic Development in Africa Report 2014 : Catalyzing Investment for Transformative Growth in Africa*, United Nations, Geneva and New York, 2014, p. 59-81.
- 7 Bhumika Muchhala, « The Policy Space Debate : Does a Globalized and Multilateral Economy Constrain Development Policies ? », 2007, Special Report n° 136, p. 1-7.
- 8 CNUCED, 2006, 2014, *op.cit.*
- 9 Yilmaz Akyüz, « Global Rules and Markets: Constraints over Policy Autonomy in Developing Countries », 2007, Working Paper n°87, p. 1-33.
- 10 John Weeks, « Countercyclical Policy for the Sub-Saharan Countries », 2010, Working paper Series n° 2367, p. 1-23.
- 11 Bhumika Muchhala, *op. cit.*
- 12 *op.cit.*
- 13 John Weeks, *op.cit.*
- 14 Yilmaz Akyüz, *op.cit.* ; Jörg Mayer, « Policy Space: What, for What, and Where ? » *Development Policy Review*, 2009, vol. 27, n° 4, p. 373-395 ; CNUCED, « Virtual Institute Teaching Material on Structural Transformation and Industrial Policy », United Nations, Geneva and New York, 2016, p. 87.
- 15 Yilmaz Akyüz, *op.cit.*

- 16 Jan Tinbergen, « On the Theory of Economic Policy », North-Holland Publishing Company, Amsterdam, 1952, 78 p.
- 17 Robert Mundell, « The monetary dynamics of international adjustment under fixed and flexible exchange rates », *Quarterly Journal of Economics*, 1960, vol. 74, p. 227-257.
- 18 Le principe de cohérence (ou la règle de Tinbergen) établit que pour toute politique économique ayant des objectifs fixés, le nombre d'instruments doit être au moins aussi important que le nombre d'objectifs.
- 19 Le principe d'efficience (ou la règle de Mundell), énonce, quant à lui, que les instruments doivent être affectés aux objectifs selon leur efficacité relative.
- 20 Peter Heller, « Back to basics-fiscal space : what it is and how to get it », *Finance and Development*, 2005, vol. 42, n° 2, p. 1-5.
- 21 David Goldsborough, « The Nature of the Debate between the IMF and its Critics », Working Group on IMF Programmes and Health Expenditures Background Paper, Centre for Global Development, 2006 ; John Weeks, *op.cit.* ; Raul Sampagnaro, « La dette n'est pas le souci, c'est la solution », *Le monde.fr*, 12 juin 2020, disponible sur : https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/06/12/la-dette-publique-n-est-pas-un-probleme-mais-un-pilier-de-la-solution_6042637_3232.html, consulté le 20 décembre 2020.
- 22 Milton Friedman, « Capitalisme et Liberté », Paris, Flammarion, 1962 ; John Taylor, « Monetary policy rules work and discretion doesn't : A tale of two eras », *Economic Journal*, 2012, vol. 42, n° 6, p. 1017-1032.
- 23 Paul Krugman, « Sortez-nous de cette crise maintenant », Paris, Flammarion, 2012.
- 24 Peter Heller, « Back to basics-fiscal space : what it is and how to get it », *Finance and Development*, 2005, vol. 42, n° 2, p. 1-5.
- 25 Christina Romer et David Romer, « Fiscal space and the aftermath of financial crises : how it matters and why ? », *Brookings Papers on Econ. Activity*, 2019, p. 239-331.
- 26 Christina Romer et David Romer, « Why Some Times Are Different : Macroeconomic Policy and the Aftermath of Financial Crises », *Economica*, 2018, vol. 85, n° 337, p. 1-40.
- 27 Enrique Mendoza et Jonathan Ostry, « International Evidence on Fiscal Solvency : Is Fiscal Policy 'Responsible' ? » *Journal of Monetary Economics*,

2008, vol. 55, n° 6, p. 1081-1093.

28 Atish Ghosh, Enrique Mendoza, Jonathan Ostry et Mahvash Qureshi, « Fiscal Fatigue, Fiscal Space and Debt Sustainability in Advanced Economies », *Economic Journal*, 2013, n° 123, p. 4-30.

29 Christina Romer et David Romer, 2019, *op.cit.*

30 Robert Mundell, *op.cit.*

31 Robert Mundell, « Money and the sovereignty of the state », Paper prepared for the International Economic Association Conference, September 1997, p. 4-7, Trento.

32 Randall Wray, *Modern money theory: a primer on macroeconomics for sovereign monetary systems*, 2015, Palgrave Macmillan.

33 *ibid.*

34 *ibid.*

35 Randall Wray, *op.cit.*

36 *ibid.*

37 Barri Eichengreen et Ricardo Hausmann, *Other people's money : debt denomination and financial instability in emerging market economies*, 2005, University of Chicago Press, Chicago.

38 Christophe Barat et Hélène Ehrhart, « II. Le dilemme des États africains : entre besoin d'investir et risque de surendettement », dans *L'économie africaine 2020*, Paris, Agence française de développement, Paris, La découverte, coll. « Repères », 2020. p. 21-40.

39 Ben Bernanke (2009), « The Crisis and the Policy Response », *Federal Reserve*, 13 janvier 2009, disponible sur : <https://www.federalreserve.gov/newsevents/speech/bernanke20090113a.htm>, consulté le 20 mars 2021.

40 Christina Romer et David Romer, 2019, *op.cit.*

41 *ibid.* ; Ben Bernanke, Michael Kiley, John Roberts, « Monetary policy strategies for a low-rate environment », AEA Papers and Proceedings, 2019, p. 421-26; Efraim Benmelech et Nitzan Tzur-Ilan, « The determinants of fiscal and monetary policies during the covid-19 crisis », NBER Working Paper n° 27461, 2020, p. 2-19, disponible sur: <http://www.nber.org/papers/w27461>, consulté le 20 mars 2021.

42 Les politiques monétaires non conventionnelles prennent généralement deux formes : les mesures d'assouplissement qualitatif (qui concernent l'as-

souplissement de certaines normes de la politique monétaire) et les mesures d'assouplissement quantitatif (encore appelé le Quantitative Easing [QE]) qui consistent en une injection massive de liquidités dans l'économie à travers les achats d'actifs financiers par la banque centrale. Bernanke et al., 2019, *op. cit.* ; Bernanke, 2020, *op. cit.*

43 Ben Bernanke, « The new tools of monetary policy », *American Economics Review*, 2020, vol. 110, p. 943-983.

44 Il s'agit du taux d'intérêt compatible avec le plein emploi et l'inflation de long terme.

45 Benmelech et Tzur-Ilan, *op.cit.*

46 Matheus Grasselli, « Monetary Policy Responses to Covid-19 : A Comparison with the 2008 Crisis and Implications for the Future of Central Banking », *Review of Political Economy*, 2021, p. 1-26.

47 Adedeji Adeniran, « Comparative Study of Policy Responses to COVID-19 in LICs in Africa », CoMPRA, 2021, n° 4, p. 4-13, disponible sur : <https://media.africaportal.org/documents/Policy-Briefing-04-adeniran.pdf>, consulté le 3 août 2021.

48 Hanan Morsy et Eman Moustafa, « Mispricing of Sovereign risk and investor herding in Africa debt markets », Working paper series n° 331, 2020, p. 3-22.

49 Centre d'Étude et de Réflexion sur le Monde Francophone, disponible sur : <https://www.cermf.org/francophonie-definition>.

50 Christina Romer et David Romer, 2019, *op.cit.*

51 Barri Eichengreen et Ricardo Hausmann, *op.cit.*

52 Banque africaine de développement (BAD), *Perspectives économiques en Afrique 2021*, 2021, Abidjan, Côte d'Ivoire.

53 Christophe Barat et Hélène Ehrhart, *op.cit.*

54 Banque mondiale, *Global Economic Prospects*, juin 2020, Washington.

55 David Goldsbrough, *op.cit.* ; Yilmaz Akyüz, *op.cit.* ; John Weeks, *op.cit.* ; CNUCED, 2014, *op.cit.* ; Dominique Strauss Kahn, « Zone franc, pour une émancipation au bénéfice de tous », Slideshare, 12 avril 2018, disponible sur : <https://fr.slideshare.net/DominiqueStraussKahn/zone-franc-pour-une-emancipation-au-benefice-de-tous>, consulté le 10 mars 2020 ; Albert Zeufack, César Calderon, Gerald Kambou, Calvin Djiofack, Megumi Kubota, Vijdan

Korman et Cantu Catalina, *Africa's Pulse*, avril 2020, n° 21, Banque mondiale. Washington, DC

56 Christina Romer et David Romer, 2019, *op.cit.*

57 Selon la définition de Chowdhury (2005), le « piège de la stabilisation » est une situation caractérisée par une faible inflation et une croissance insuffisante pour réduire la pauvreté.

58 La zone franc comporte, en plus de la France, 15 pays d'Afrique subsaharienne dont quatorze sont regroupés dans deux unions monétaires. L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) comprend huit pays dont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) compte six membres dont le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad. L'Union des Comores constitue le quinzième membre africain de la Zone franc.

59 Strauss Kahn, *op. cit.*

60 Robert Mundell, *op.cit.* ; Strauss Kahn, *op. cit.*

61 Yilmaz Akyüz, *op.cit.*

RÉSUMÉS

Français

Moins affectée que les autres régions du monde, l'Afrique fait face, elle aussi, aux conséquences désastreuses de la covid-19. Cependant, depuis le début de la crise sanitaire, les pays africains en général et d'Afrique francophone en particulier comptent parmi ceux ayant apporté moins de soutiens à leurs économies. Cette situation a remis au goût du jour le débat sur l'« espace politique » dans ces pays. Concept développé et vulgarisé par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) au cours de ces deux dernières décennies, l'espace politique renvoie aux marges de manœuvre dont dispose un pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses politiques économiques. L'objet de cette étude est donc d'analyser les différentes contraintes qui pèsent sur l'espace politique dans les pays d'Afrique francophone. Les résultats de notre analyse révèlent que les pays d'Afrique francophone étaient mal partis car ils possédaient déjà un espace politique rétréci avant le début la crise sanitaire. Plusieurs facteurs parmi lesquels le taux d'endettement élevé, la politique de gestion de la dette, la faible capacité de mobilisation des ressources internes ainsi que les engagements monétaire et financier internationaux ont contribué à res-

treindre davantage l'espace politique disponible dans ces pays pour faire face au choc économique lié à la pandémie de Covid-19.

English

Less impacted than other regions of the world, Africa is also facing the disastrous consequences of Covid-19. However, since the start of the health crisis, African countries in general and those of French-speaking Africa in particular are among countries that have provided less support to their economies during the Covid-19 health crisis. This situation has revived the debate on political space in these countries. Concept developed and popularized by the United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) over the past two decades, political space refers to the leeway a country has in the development and implementation of its economic policies. The purpose of this study is therefore to analyze the various constraints weighing on the political space in French-speaking African countries. Analysis of the data reveals that the French-speaking African countries were off to a bad start because their political space was already shrinking before the beginning of the health crisis. The high debt ratios, the debt management policy, the weak capacity to mobilize domestic resources as well as the international monetary and financial commitments have contributed to shrinking the political space available in these countries to cope with the economic shock of the pandemic.

INDEX

Mots-clés

Covid-19, espace politique, Afrique francophone

Keywords

Covid-19, political space, French speaking Africa countries

AUTEUR

Manfred Kouty

Manfred Kouty est universitaire, chargé de cours à l'Institut des relations internationales du Cameroun. Titulaire d'un PhD en économie, il enseigne également l'intégration économique et les politiques commerciales internationales à l'université panafricaine et à TRAPCA (Trade Policy Training Centre in Africa) à Arusha en Tanzanie.